



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Construction de la Station d'épuration de Poirier Capesterre Belle Eau

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
2.1.1.0	Projet de déclaration. Station d'épuration des agglomérations d'assainissement ou dispositifs d'assainissements non collectif devant traiter une charge brute organique

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Réalisation du réseau de transfert des eaux usées et du réseau de rejet des eaux usées d'une Step d'épuration de 1 000 EH (extensible à 4 500).  
Réalisation de l'accessibilité du réseau d'Alimentation en Eau Potable de Bele Eau Cadeau sur le Secteur Belair/Caranguaise



## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet est de créer une unité de traitement des eaux usées pour 1 000 EH comprenant le raccordement du collège de Bonne Espérance ainsi que le raccordement de l'actuelle station d'épuration communale de Doyon (en dysfonctionnement).

Pour raccorder le collège à cette unité, il est nécessaire de franchir un espace boisé. Cet espace est déjà traversé par la canalisation d'eau potable "Belle Eau Cadeau". Le réseau de transport des effluents du collège va emprunter ce même linéaire.

Par ailleurs ces travaux vont donc permettre de rendre accessible cette canalisation majeure d'alimentation en AEP pour la Guadeloupe, qui devrait le rester.

Le rejet de la step traversera la ripisylve de la rivière Jean Bourgeois.

Ultérieurement la zone d'assainissement de la station d'épuration sera étendue pour former la seconde zone d'agglomération d'assainissement de Capesterre Belle Eau, de Doyon à Ste-Marie.

option :

après étude de faisabilité, il est possible que le réseau de collecte des effluents de Doyon passe par l'intérieur des terres et ainsi traverser les ripisylves de la ravine Corps de Garde et Jean Bourgeois.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

1- La canalisation principale d'alimentation du syndicat Belle au Cadeau

D'un diamètre 700mm, cette canalisation traverse les 2 bois précédemment cités pour son exploitation, elle doit être de nouveau accessible, 1 servitude de 6 m de large doit être établie.

2- Réseau de collecte

450 ml de réseau de collecte amenant les effluents du collège vers la Step. Le réseau traverse un bois sur environ 110 ml la largeur de la tranchée seront d'environ 0,80 ml. Les engins auront besoin d'un espace d'environ 3ml. Le réseau est enterré.

3- Unité de traitement

Elle se fait dans un espace occupé en canne. Elle n'impacte aucun bois. Toutefois la canalisation de rejet passera par le bois accompagnant la rivière Bourgeois.

4 - Réseau de rejet

Pour rejeter les effluents une canalisation de rejet sera mis en oeuvre depuis la Step vers la ravine Bourgeois. Cette canalisation traverse ripisylve sur l'ensemble de sa longueur. La largeur de l'ouvrage est de 110ml. Le réseau est enterré.

5 - Option

si le choix est fait du passage du réseau de collecte de Doyon par les terres (au lieu d'un passage par la route nationale), le réseau traversera 2 ripisylves: la ravine Corps de Garde sur 100 ml et la ravine Bourgeois sur 50 ml. La largeur du réseau enterré 0,8ml.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Le réseau de collecte d'eaux usées depuis le collège,
- Le réseau de rejet des eaux usées,
- La canalisation AEP Belle Eau Cadeau,

Option:Le réseau de collecte depuis Doyon

Ces réseaux doivent rester accessibles a tout moment. De ce fait, la bande de terrain au passage des canalisations doit rester libre. Seulement un couvert végétal non arboré est accepté.

Les dimensions de ces servitudes dans les espaces boisés sont les suivantes:

Canalisation	collecte EU	rejet EU	AEP
longueur(ml)	110	100	210
largeur (ml)	3	3	6

option : réseau de collecte Doyon : 150 ml de long pour 3 ml de large

Cet espace est mutualisé car occupé par les deux réseaux, et fera au total 6m de large.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Réseau de collecte EU Collège	330 m <sup>2</sup>
Réseau de rejet EU	300 m <sup>2</sup>
Réseau AEP	1 200 m <sup>2</sup>
option : réseau de collecte EU Doyon	900 m <sup>2</sup>
au total la surface déboisée fera 1 200 m <sup>2</sup> du fait de la mutualisation de l'espace pour le réseau AEP et EU (+ 900 m <sup>2</sup> si option choisie)	
la répartition sera la suivante :	
bois 1 : 660 m <sup>2</sup> ; ripisylve Bourgeois : 600 m <sup>2</sup> (si option choisie : bois 1 : 660 m <sup>2</sup> ; ripisylve Bourgeois : 900 m <sup>2</sup> ; ripisylve Corps-de-Garde : 600 m <sup>2</sup> )	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

les lieux-dit:  
Poirier  
Belair  
(Caranguaise si option)  
Capesterre Belle Eau

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

1 : Capesterre Belle Eau

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'Impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

-maîtrise d'ouvrage Conseil Général : La réalisation du 2nd collège de Capesterre Belle Eau

-maîtrise d'ouvrage SIAEAG

La construction d'une unité de traitement en 2 tranches

2012-2013 : 1 000 EH

2016-2019 : 4 500 EH

-La construction des réseaux de raccordement à la step et de rejet

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Canne à sucre : 52 ha  
Bois : 3,9 ha  
Ripisylve

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>			
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réalisation de tranchées Remplacement des sols par matériaux d'apport
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	consommation espace agricole : 2 100 m <sup>2</sup> pour les réseaux 5 000m <sup>2</sup> pour la station d'épuration consommation espace forestier: 1 200 m <sup>2</sup> (+ 900 m <sup>2</sup> si option prise)
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	extrémité de la canalisation du rejet en zone rouge PPRN
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	les réseaux transportent des effluents contenant des éléments pathogènes susceptibles de générer un risque sanitaire en cas de dysfonctionnement
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	le poste de refoulement composant le réseau de transfert est susceptibles de générer des odeurs en cas de dysfonctionnement
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la canalisation de rejet va emmener les eaux usées traitées vers la rivière Bourgeois (débit moyen 18 m3/l)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en phase travaux, la création des réseaux va produire des déchets En exploitation, les déchets sont les boues et sous-produits issus du dégrilleur, curage des réseaux internes
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bois non exploité Activité agricole pouvant continuer sur les espaces



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
8 - Annexes : répondant au point 8.1 "Annexes obligatoires" comprenant les pièces 1, 2, 3 et 4

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à


Gosier le,

le,

29 JAN. 2013

Signature

Le Président  
A. HERNANDEZ



AM/NLG/DD/JS/DD/CS/13-238



SIAEAG

## 8. Annexes

---

Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact

STEP de Poirier Capesterre Belle Eau

17/01/2013

Présentation du projet de raccordement des eaux usées impactant des espaces boisés dans le cadre de la création de la station de traitement des eaux usées de Poirier Capesterre Belle Eau. Document comprenant le point 8.1 de la demande cas pas cas « Annexes obligatoires » 8.1, pièces 1, 2, 3, 4

## **1. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**

### **1.1. Préambule**

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Par arrêté préfectoral du 4 décembre 2007 portant modification des statuts du S.I.A.E.A.G, le syndicat acquiert les compétences en matière d'Assainissement concernant la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que celle d'Assainissement Non Collectif des onze communes membres.

### **1.2. Informations relatives au maître d'ouvrage (annexe 8.1-1)**

*Nom* : SIAEAG, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe, collectivité locale

*Représentant* : Amélius HERNANDEZ, en qualité de : Président

*Responsable de l'opération* : Christelle SOULANGES

*Adresse* : Route de Blanchard Labrousse 97 1890 GOSIER

*Tél.* : 0590 21 18 38 – *fax* : 059021 18 39

### **1.3. Objet**

Dans le secteur de Bélair à Doyon à Capesterre Belle Eau, 3 aménagements génèrent un besoin en assainissement. Le parti pris du SIAEAG est de créer une unique unité de traitement des eaux usées de 1 000 EH située à Poirier.

Trois secteurs boisés se sont concernés :

**1. Le Bois de Poirier ;**

C'est un bois isolé de 4 ha, dans un espace cannier de 21 ha et en bordure de route nationale.

Ce n'est pas une forêt primaire. Il y a une cinquantaine d'années, elle a fait l'objet d'un défrichement passage d'une canalisation majeure pour l'alimentation en eau de la Guadeloupe : Belle Eau Cadeau.

**2. La Ripisylve de ravine Bourgeois.**

C'est un bois qui accompagne la ravine Jean Bourgeois sur 1,5 Km. Elle se situe sur des berges relativement pentues. Elle a aussi subi un défrichement pour le passage de la canalisation de Belle Eau Cadeau.

**3. La ripisylve Corps de Garde**

C'est un bois qui accompagne la ravine Corps de garde sur 1 Km. Son emprise est très réduite du fait d'une densification importante de l'habitat. Elle se situe sur des berges pentues par endroit. Elle a aussi subi un défrichement pour le passage de la canalisation de Belle Eau Cadeau.

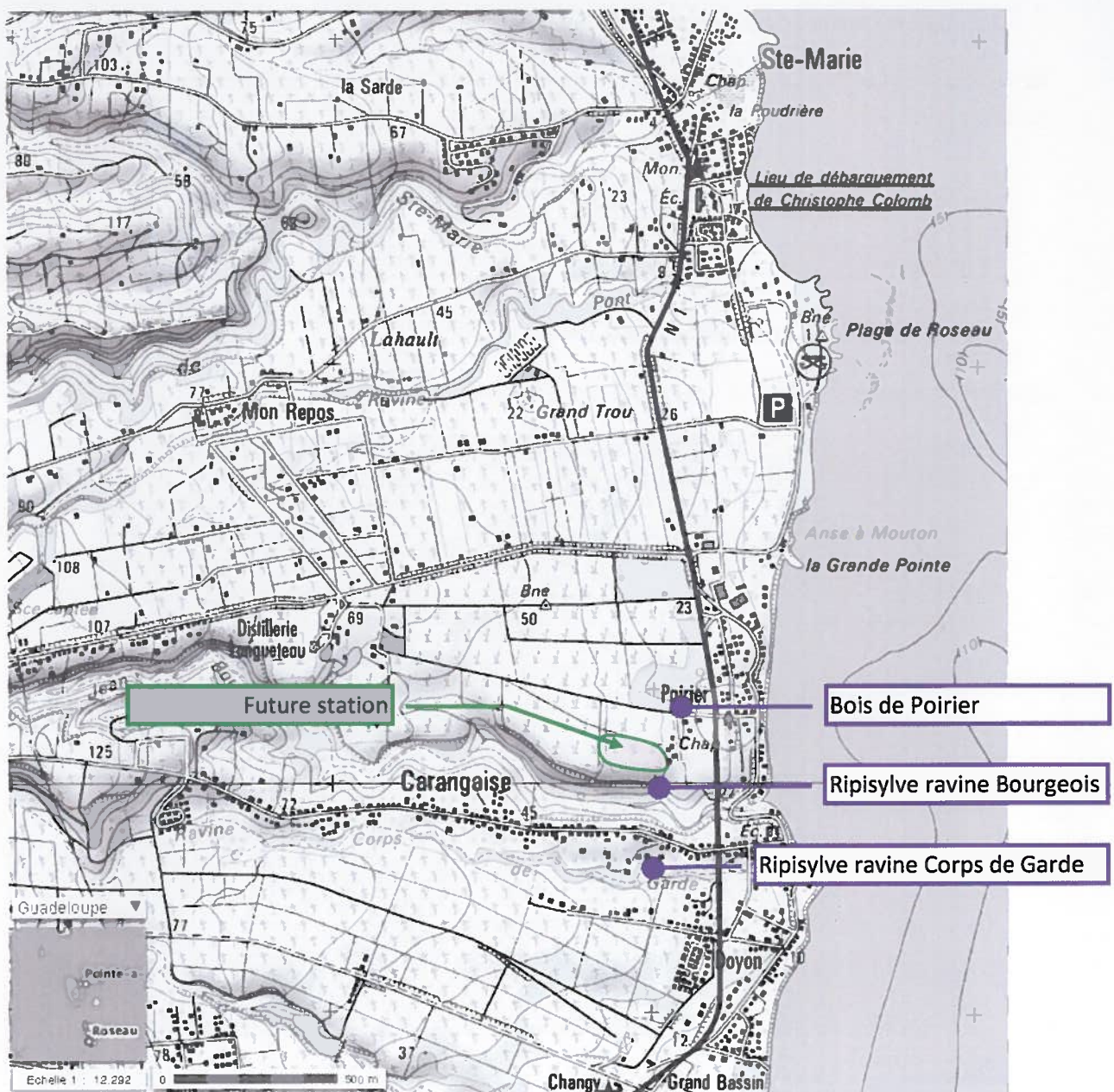


Figure 1. Localisation du projet : Poirier Capesterre Belle Eau (annexe 8.1-2))

## 2. PRESENTATION DU PROJET

### 2.1. Problématique

L'emprise de la station de traitement des eaux usées n'impacte aucun des espaces boisés.

Pour raccorder les effluents à la future station de traitement des eaux usées, le SIAEAG a fait le choix d'implanter les canalisations de collecte et de rejet le long de la servitude de la canalisation d'Alimentation en Eau Potable Belle Eau Cadeau. Cette canalisation passe par trois espaces boisés dans ce secteur.

Par ailleurs, en mode exploitation cette servitude devra rester accessible.

## 2.2. Caractéristique de la servitude Belle Eau Cadeau

La canalisation AEP Belle eau Cadeau est une servitude de 6 m de large. L'illustration en annexe présente son tracé.

Bois	Emprise dans le bois	Remarques
Bois de Poirier	110 m sur 6 m	Au travers du bois
Ripisylve Bourgeois	150 m sur 6 m	Dans sa limite extérieure côté habitations
Ripisylve Corps de Garde	80 m sur 6 m	Zone rurale dense

## 2.3. Le passage des canalisations eaux usées

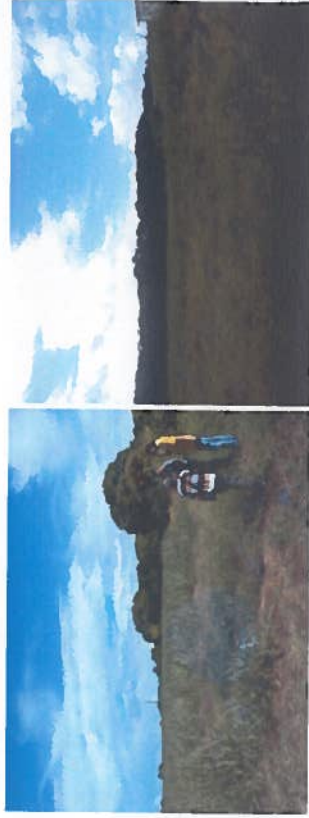
Les caractéristiques du passage des canalisations d'eaux usées dans les bois sont les suivantes :



Bois de Poirier	110 m de long sur 50 cm de large	Au travers du bois
Ripisylve Bourgeois	150 m de long sur 50 cm de large	Dans sa limite extérieure côté habitations
Ripisylve Corps de garde	100 m de long sur 50 cm de large	Zone rurale dense

Figure 2. Passage des canalisations d'eaux usées dans les bois (photographie aérienne Geoportail 2011) - (annexe 8.1-3)

La zone potentielle d'implantation est incluse dans le périmètre de la servitude de la canalisation AEP Belle eau cadeau, représentée en rose dans l'illustration précédente. La zone d'influence directe des travaux sera les 660 m<sup>2</sup> pour le bois de Poirier, et de 900 et 600 m<sup>2</sup>, pour respectivement les ravines Bourgeois et Corps de Garde.



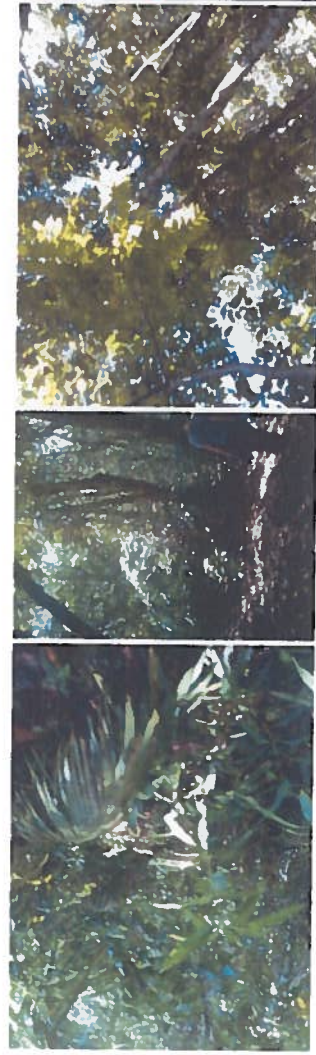
Bois de Poirier

Depuis le sud

Depuis le nord



Depuis le nord



Ripisylve Bourgeois

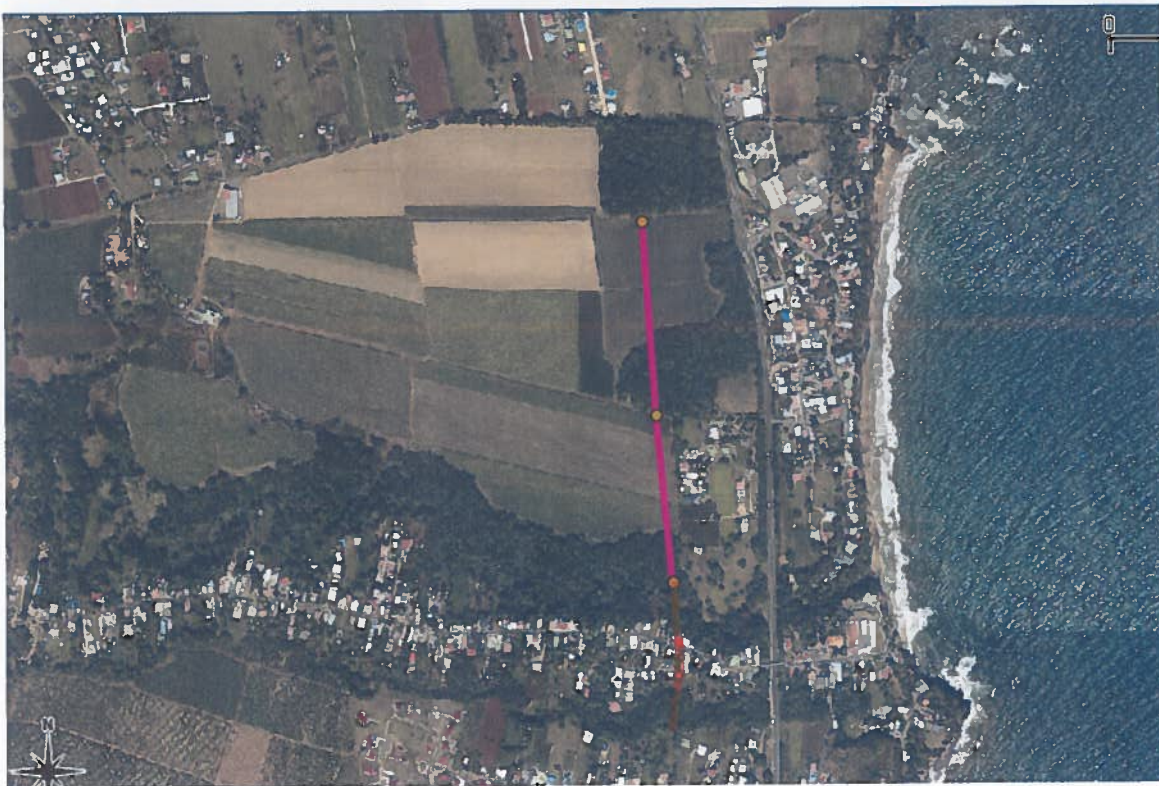
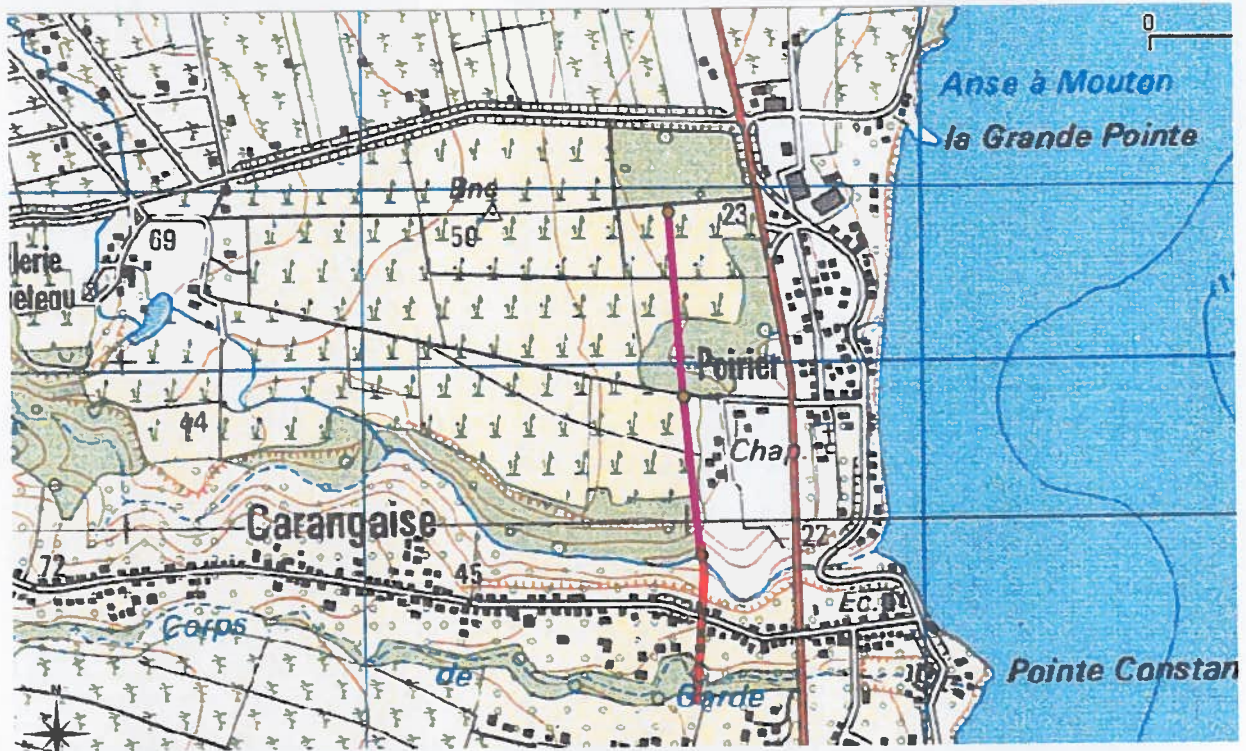
Dans le bois



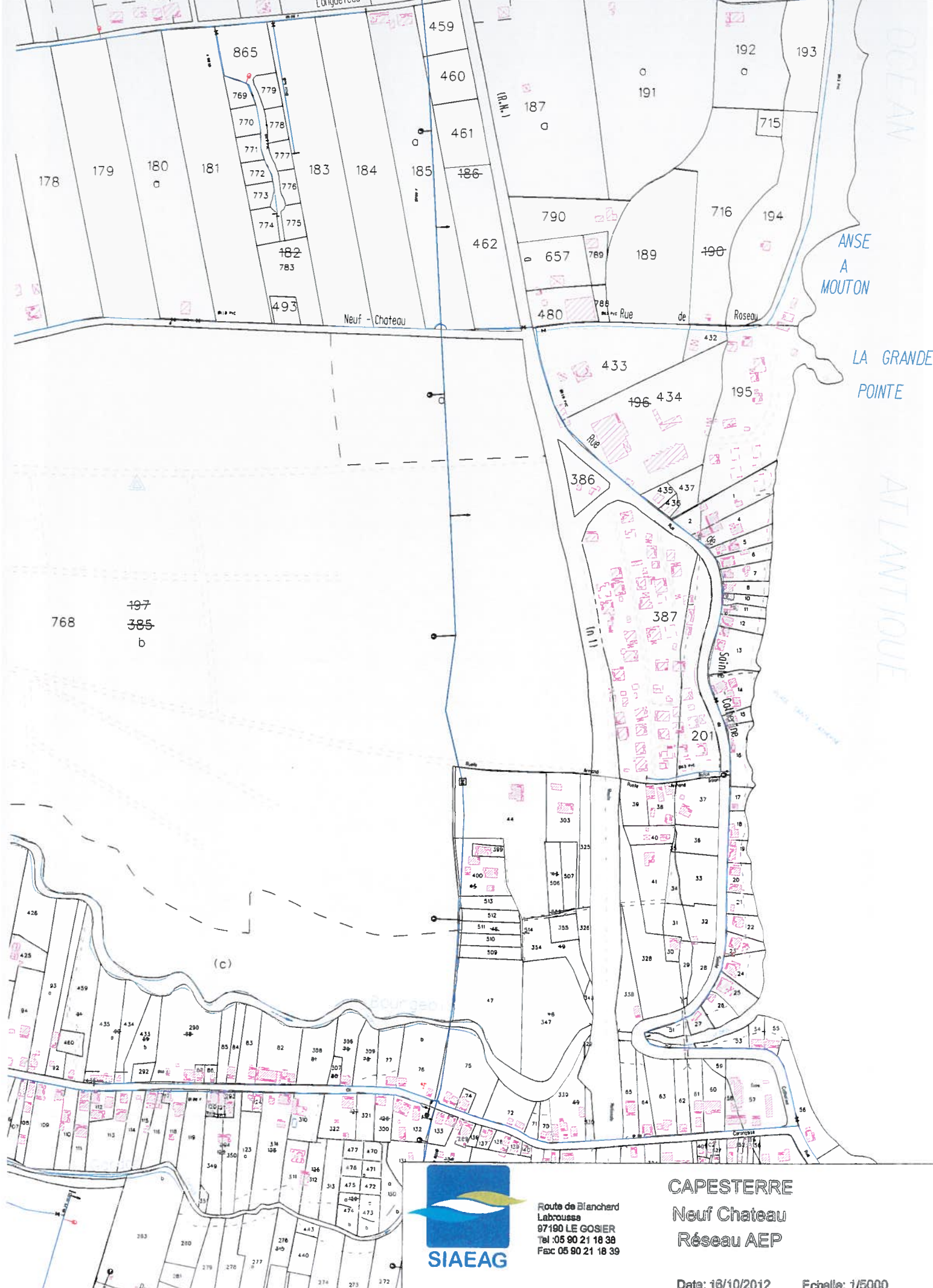
Figure 3. Photos illustratives des bois (annexe 8.1-4)

### 3. ANNEXES

#### Plan d'implantation de la canalisation AEP Belle Eau Cadeau







Route de Blanchard  
 Labrousse  
 97190 LE GOSIER  
 Tel : 05 90 21 18 38  
 Fax: 05 90 21 18 39

**CAPESTERRE**  
**Neuf-Château**  
**Réseau AEP**

Date: 16/10/2012      Echelle: 1/5000

